

PRATIQUES AGRICOLES, BIODIVERSITÉ ET QUALITÉ DE L'EAU SUR L'IMPLUVIUM DES EAUX D'ÉVIAN

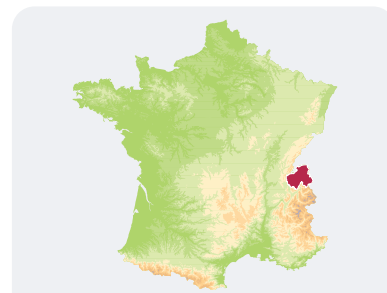
Des premières réflexions en 2006, entre la profession agricole, la Communauté de communes du Pays d'Évian et l'Association pour la Protection de l'impluvium de l'eau minérale d'Évian (l'Apieme) naît « le projet Terragr'eau » : projet de traitement collectif de matières organiques à l'échelle de la Communauté de communes. Le projet repose sur deux volets complémentaires : la construction d'une unité de méthanisation sur le territoire de l'impluvium et l'organisation rigoureuse du retour au sol du digestat (solide et liquide) issu du méthaniseur afin d'apporter toutes les garanties de maîtrise des doses et de traçabilité.

DESCRIPTION DU PROJET

Les deux volets du projet répondent à un objectif principal : la protection de la ressource en eau, la valorisation des matières organiques et la pérennisation des exploitations agricoles du territoire. Le projet Terragr'eau, soutenu par une implication politique des décideurs locaux, vise à la fois des objectifs environnementaux, économiques et sociaux. Le biométhane (ou biogaz) issu du traitement de ces déchets organiques sera purifié et injecté dans le réseau de gaz GrDF. Le projet initie ainsi le développement local de l'énergie verte et participe à la réduction de 10 % des émissions totales produites par l'activité agricole du canton d'Évian. Le produit issu du méthaniseur, le digestat (sous forme liquide et solide), sera valorisé comme engrais agricole. Les agriculteurs adhérents s'engagent à confier 100 % de leurs effluents au site de méthanisation et 100 % de leurs surfaces pour le retour à la terre du digestat.

Sur le plan environnemental, le projet Terragr'eau permet de diminuer au maximum les épandages hivernaux, de limiter les importations d'azote minéral et d'optimiser l'utilisation du digestat sur les parcelles agricoles. D'un point de vue économique, le projet permet d'augmenter l'efficacité de la fertilisation grâce à la création de stockage supplémentaires et à un perfectionnement de la formation des agriculteurs. Il permet également de maintenir les emplois liés à l'activité d'embouteillage de l'eau et de créer une nouvelle activité économique : le traitement des matières organiques. Concernant le volet social, le projet permet une amélioration du cadre de vie à la fois des agriculteurs (diminution des contraintes) mais aussi des habitants du territoire (réduction des nuisances olfactives). Le lien social est renforcé entre les différents acteurs, et les agriculteurs se sont regroupés et mis en réseau avec les différents partenaires.

Le projet Terragr'eau est un projet innovant qui engage les agriculteurs vers des pratiques agro-écologiques, économes en intrants et respectueuses de l'environnement, en synergie avec tous les acteurs du territoire. Il a aussi pour objectif de servir de référence en la matière : le site sera en partie accessible au public et tous les résultats obtenus seront diffusables de façon à pouvoir transférer le concept sur d'autres territoires structurés de façon partenariale.



Haute-Savoie (74)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
60

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
SICA Terragr'eau

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Polyculture-élevage

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Méthanisation

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- Systèmes autonomes et économes en intrants
- Économies d'énergie
- Mutualisation des outils de production

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Chambre d'agriculture de Haute-Savoie

PARTENAIRES ENGAGÉS

- Chambre d'agriculture de Haute-Savoie
- Société Évian
- Association de protection de l'impluvium d'Évian

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
21 février 2015

DURÉE DU PROJET
3 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ
Pays d'Évian

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Chambre d'agriculture de Haute-Savoie